

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 13 mars 2006 à 19 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absent Monsieur Pierre Rochette.

La présente séance spéciale a été convoquée par Monsieur Marc Bélanger, directeur général/secrétaire-trésorier, pour le sujets suivants seulement :

- Autorisation pour signature de contrat - achat de tracteur et souffleur.
- Autorisation pour signature - emprunt à la Caisse Populaire du Royaume de l'Érable de Saint-Victor.

45-2006

ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spéciale de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis, comme s'il avait été fait conformément au Code Municipal.

ADOPTÉ

46-2006

AUTORISATION POUR SIGNATURE - ACHAT D'UN TRACTEUR ET SOUFFLEUR

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à la majorité des membres du Conseil, d'autorisé le Maire, Monsieur Roland Giguère, et le Directeur Général/secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à faire l'achat d'un tracteur New Holland TV 145 avec équipement : souffleur à neige.

Cette achat sera faite à la condition d'être accepté par tous les autorités.

ADOPTÉ

47-2006

AUTORISATION POUR SIGNATURE - EMPRUNT POUR ACHAT DE TRACTEUR

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Roland Giguère, et le Directeur Général/secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à signer tous les documents pour et au nom de la Municipalité de Saint-Victor avec la Caisse Populaire du Royaume de l'Érable.

Que la Municipalité de Saint-Victor emprunte un montant de 95 596 \$ pour une période de cinq ans.

ADOPTÉ

48-2006

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance spéciale soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER